

## Ministère de la recherche : fin des chantiers « Personnels »

## RAPPORTS SCHWARTZ et HOFFMANN : ON NE VEUT PAS DE CETTE ATTRACTIVITE LA !

Les rapports des commissions Schwartz et Hoffmann concernant « l'attractivité » des carrières des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche viennent d'être publiés

- Rapports téléchargeables aux adresses suivantes : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/transfert/Rapport\_Schwartz\_V2.pdf et http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/transfert/Rapport\_Hoffmann.pdf

## Que contiennent-ils ?

Un constat avec lequel tous nous ne pouvons qu'être d'accord : les carrières et les rémunérations des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche publique sont très en dessous de ce qu'elles devraient être.

Le trait dominant de ces rapports est une généralisation des rémunérations individuelles au mérite, la réintroduction massive, deux cents ans après le début de l'ère industrielle, du salaire à la tâche, quel progrès! La mensualisation avait effacé cet esclavage, messieurs les experts le préconisent y compris dans un contexte de travail collectif comme le nôtre!

Pour la CGT, et c'est ce qu'elle a porté lors de l'audit par ces commissions, l'attractivité des métiers passe d'abord par une vraie carrière et des rémunérations correctes reconnaissant les qualifications. Cela nécessite la révision des grilles, des classements, de la valeur du point d'indice et de la hauteur des traitements. Elle est opposée au développement des régimes indemnitaires. La CGT est attachée aux garanties collectives et nationales tout au long de la carrière (du recrutement à la retraite) et contre le tout localisme préconisé par la LRU à travers l'autonomie.

Pour la CGT, si les métiers de la recherche ne sont plus attractifs, c'est que la précarité est insupportable, l'embauche trop tardive, et les salaires et les carrières démotivants.

Les jeunes se détournent de plus en plus des métiers de la recherche et préfèrent les carrières commerciales. La première raison du peu d'attractivité pour le métier de chercheur, c'est l'absence de postes ouverts au recrutement. La perte de la liberté de recherche que nous vivons aujourd'hui devient un repoussoir. Les jeunes dans les laboratoires se rendent compte que les chercheurs plus anciens font de moins en moins de recherches et passent de plus en plus de temps à déposer des projets, à rechercher des contrats, à faire face à la complexité administrative.

La CGT revendique un statut commun de titulaire pour l'ensemble des catégories, basé sur la reconnaissance des qualifications qui sont transversales aux disciplines et aux organismes.

Les concours doivent être nationaux, la mobilité doit être volontaire. Les recrutements des chercheurs et des enseignant-chercheurs doivent intervenir au plus près de la thèse. La grille des CR et celle des DR 2 doivent être rallongées sans pour autant créer de nouvelles barrières dans ces corps.

La prime de recherche devrait être uniformisée à 16% pour toutes les catégories et qui plus est intégrée au salaire. La prime individualisée qui récompenserait l'excellence ou la participation à l'enseignement n'est pas admissible. La recherche publique n'est pas là pour pallier les carences de postes de l'enseignement supérieur. Et inversement l'attribution d'un volant de postes à 5 ans (50 proposés par la direction de l'INRA) réservés aux enseignants qui voudraient temporairement faire plus de recherche est une forme déguisée de la réduction du nombre de postes de chercheurs titulaires. Cette remarque vaut aussi pour la proposition faite par Messieurs Schwartz et Hoffmann de créer des postes également à 5 ans pour recevoir des étrangers. La CGT, à l'unisson des autres organisations syndicales, exige un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires, tant dans la recherche que l'enseignement supérieur.

## La recherche est un processus collectif, plus de 60 % des personnels sont des ITA, ils ne peuvent être ignorés.

Il y a une dérive pour les fonctions techniques qui sont de plus en plus assurées par les étudiants, les post-doc et la sous-traitance. La précarité est la dominante des fonctions ITA, notamment à cause de l'ANR. Les niveaux de salaire pour les recrutements sont trop faibles, les carrières trop segmentées, elles se différencient de plus en plus suivant les disciplines. Les rémunérations sont tellement faibles que certains concours ne sont pas pourvus. Le régime indemnitaire est le plus faible de la Fonction publique. Conséquence de cette situation : des savoirs faire sont en train de disparaître. L'ambiance dans les laboratoires est délétère.

Les propositions des deux rapports seront soumises à concertation dès septembre par Madame la Ministre.

N'y figurent que mérite et évaluation mais rien sur la formation professionnelle qualifiante et reconnue dans les évolutions de carrière, rien sur des grilles de rémunération décente, qui plus est on y préconise encore davantage de recours à la main d'œuvre précaire, aux CDD, une plaie ouverte dans nos milieux professionnels.

C'est pourquoi la CGT appelle les personnels à se mobiliser dès la rentrée pour exiger de véritables améliorations de salaires et de carrières sur la base de la reconnaissance des qualifications et non du mérite et pour un plan d'intégration des précaires.

Ce n'est pas la voie choisie pour le budget 2009, tant s'en faut!